



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 29/06/2023

Votre annonce n°**23-89511** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **56**
Annonce No **23-89511**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) NOM ET ADRESSES

Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération, PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206, 56006, Vannes Cedex, F, Courriel : commandepublique@gmvagglo.bzh, Code NUTS : FRH04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/>
Adresse du profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>

1.2) PROCÉDURE CONJOINTE

1.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : EPCI

1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Loisirs, culture et religion

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre pour le transport scolaire d'activités sportives, culturelles et d'activités liées à l'environnement ainsi que le transport vers le site de la prévention routière

Numéro de référence : 2023.092

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60130000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre pour le transport scolaire d'activités sportives, culturelles, et d'activités liées à l'environnement ainsi que le transport vers le site de la prévention routière

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 795 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60130000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH04

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Accord-cadre pour le transport scolaire d'activités sportives, culturelles et d'activités liées à l'environnement ainsi que le transport vers le site de la prévention routière
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 795 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de période de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. Seuil maxi par an : 265 000 euros HT
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :
Mots descripteurs : Transport

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : cf. le règlement de la consultation
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique** :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
7 août 2023 - 12:30
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 7 août 2023 - 14:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 99 63 56 84, Courriel : greffe.tarennes@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 99 63 56 84, Courriel : greffe.tarennes@juradm.fr

VI.4.3) Introduction de recours :**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 99 63 56 84, Courriel : greffe.tarennes@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

29 juin 2023

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **CULTURE**

Numéro d'engagement juridique : **23004633- Budget principal**

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 20006793200018

Libellé de la facture : Golfe du Morbihan-Vannes agglomération PIBS 2 30 rue Alfred Kastler CS 70206, F-56006 Vannes Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 août 2023

Objet de l'avis : Accord-cadre pour le transport scolaire d'activités sportives, culturelles et d'activités liées à l'environnement ainsi que le transport vers le site de la prévention routière

Nom de l'organisme : Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4431611



> [Informations légales](#)